

Étude sur les recherches scientifiques menées par le ministère des Pêches et des Océans

**Mémoire présenté au Comité permanent
des pêches et des océans**

Août 2022

L'association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est heureuse de soumettre le présent mémoire au Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur les recherches scientifiques menées par le ministère des Pêches et des Océans (MPO). Créée en 1951, l'ACPPU est le porte-parole national du personnel universitaire. Elle représente aujourd'hui 72 000 professeurs, scientifiques, bibliothécaires, chercheurs et autres universitaires dans 125 universités et collèges du pays.

Les recherches scientifiques menées par le gouvernement profitent des travaux des membres de l'ACPPU, elles les complètent et elles y contribuent. Les installations scientifiques fédérales, comme la région des lacs expérimentaux, accueillent des chercheurs et des étudiants de niveau postsecondaire aux côtés de scientifiques du gouvernement. Quand la recherche scientifique gouvernementale est bien financée et soutenue et qu'elle peut être partagée librement avec l'ensemble du milieu scientifique, cela procure des avantages directs et indirects pour le milieu de la recherche universitaire canadien et, ultimement, tous les Canadiens. Pour cette raison, **l'ACPPU se joint à d'autres intervenants pour recommander que le financement pour la recherche scientifique gouvernementale augmente d'au moins 740 millions de dollars annuellement afin de revenir au niveau de financement de 2010-2011¹**. Par ailleurs, les recherches scientifiques du gouvernement canadien bénéficient du fait que la recherche universitaire soit bien financée et appuyée. En ce qui concerne la recherche universitaire, **l'ACPPU recommande une augmentation considérable du financement des conseils subventionnaires pour les chercheurs qui travaillent dans des établissements postsecondaires d'un océan à l'autre.**

La recherche scientifique gouvernementale est souvent bien placée pour se réorienter rapidement afin d'étudier de nouvelles situations. Par exemple, la mortalité soudaine et inexplicée d'un grand nombre de poissons exige le déploiement rapide de scientifiques pour enquêter, recueillir des échantillons et des données et proposer une théorie initiale pour expliquer le phénomène. Toutefois, une fois que les scientifiques de première ligne du gouvernement ont fait le travail initial, les universitaires se tournent souvent vers les recherches, les échantillons et les données du gouvernement pour les enquêtes futures. Pour cette raison et pour encourager l'échange de ressources et d'idées ainsi que la mobilisation des connaissances, **l'ACPPU recommande que le MPO adopte une approche de science ouverte encore plus**

ambitieuse qui permette la diffusion la plus large possible des données scientifiques gouvernementales, notamment les ensembles de données, au public et au milieu scientifique mondial.

Qui plus est, l'ACPPU a noté avec intérêt que le MPO a récemment adopté une [Politique sur l'intégrité scientifique](#) et que les scientifiques du ministère ont réussi à faire inscrire dans leur convention collective une soi-disant disposition sur le droit de parole². Même s'il s'agit de mesures importantes visant à démuseler les scientifiques du gouvernement, l'ACPPU craint toujours qu'elles soient insuffisantes pour permettre aux scientifiques du gouvernement de demeurer libres de partager leurs travaux. Même si les scientifiques du gouvernement ont maintenant le droit de parler publiquement de leur domaine de compétence, il y a toujours un risque que, s'ils communiquent de l'information qui déplaît à leur employeur, ils puissent subir des représailles subtiles, comme voir la progression de leur carrière être stoppée ou leurs occasions professionnelles disparaître. **L'ACPPU encourage votre comité à examiner comment il peut mieux protéger les scientifiques du MPO contre une culture de travail qui décourage subtilement la communication de données scientifiques « dérangeantes ».**

Le mandat tripartite du MPO, soit soutenir la santé économique, écologique et scientifique des océans et des eaux intérieures du Canada, peut présenter des difficultés pour les décideurs. Par exemple, les données scientifiques peuvent parfois être diamétralement opposées aux intérêts de l'industrie, et les décideurs du MPO doivent concilier des intérêts et des points de vue divergents. Même s'il est parfois légitime pour des décideurs de prendre des décisions qui vont à l'encontre des meilleurs avis scientifiques, c'est rendre un bien mauvais service à la recherche scientifique du monde entier de permettre que l'on s'ingère dans cette dernière et que l'on déforme ses conclusions. L'ACPPU croit fermement que les données scientifiques doivent être présentées de la façon la plus transparente possible, exempte de propagande politique, même si, ultimement, les décideurs décident d'aller à l'encontre de ces dernières. Pour cette raison, nous sommes préoccupés par de récents rapports indiquant que l'industrie s'ingère dans le processus d'examen scientifique par les pairs du MPO. C'est pourquoi **l'ACPPU recommande au MPO de prendre des mesures pour s'assurer que son processus d'examen scientifique par les pairs est exempt d'ingérence industrielle.**

¹ [Une décennie de science publique sans financement : se préparer à la prochaine crise — CPSC \(sciencepolicy.ca\).](#)

² [Unmuzzled government scientists are ready to talk—Macleans.ca.](#)

Je serais ravi de comparaître devant votre comité pour répondre aux questions que vous pourriez avoir ou pour fournir toute information supplémentaire qui pourrait être utile.

Pour faciliter les communications, communiquez avec Andrea Stuart, agente de l'action politique et des relations gouvernementales de l'ACPPU, au stuart@caut.ca.

Respectueusement soumis,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a long horizontal stroke that ends in a small loop.

David Robinson, directeur général

